

637
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Louis Martin, tendant à compléter le paragraphe 2 de l'article 408 du Code pénal, en y ajoutant les liquidateurs judiciaires et tous autres mandataires nommés par les tribunaux. (N° 103, année 1910.)

(Nommée le 14 juin 1910.)

MM.

1^{er} BUREAU : FAISANS.

2^e — Dominique DELAHAYE.

3^e — RAMBOURGT. — *Président*

4^e — SAINT-GERMAIN.

5^e — Jules DEVELLE.

6^e — RICHARD.

7^e — Louis MARTIN. *Rapporteur*

8^e — BESNARD.

9^e — GERVAIS. — *Secrétaire*



Séance du 16 Jan 1900

2

Le bureau est constitué

Président M. Rambourg -

Secrétaire M. de Jervais. -

Les membres présents rapportent les
opinions de leurs bureaux. Elles ont favorables à la proposition.

M. Louis Martin est désigné
comme rapporteur

Le Secrétaire.

de Jervais

Le Président

G. Rambourg